

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28 OCTOBRE 2024**

LE MILLÉNAIRE DE CAEN LANCE LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE DES CABINES DE PLAGE AVEC LE PAVILLON

Lundi 28 octobre 2024, le Millénaire de Caen et le Pavillon lancent un défi aux diplômés en architecture (DE) et en paysage ; designers, collectifs pluridisciplinaires et concepteurs de France et de l'étranger : réinventer les cabines de plage !

La cabine de plage lauréate sera exposée durant toute la saison estivale à Hermanville-sur-Mer. Les projets finaux quant à eux, feront l'objet d'une valorisation dans une exposition du 21 juin au 21 septembre 2025.

Pourquoi lancer un concours d'architecture des cabines de plage ?

Depuis le XIX^{ème} siècle et l'urbanisation des côtes avec la mode des bains de mer, la côte normande est une place de choix dans l'activité balnéaire. Les communes du littoral se sont développées autour de cette activité et accueillent cette architecture typique qu'est la cabine de plage.

Aujourd'hui, elles continuent de ponctuer les espaces côtiers, notamment les plages d'Hermanville-sur-Mer et de Ouistreham. Elles incarnent le souvenir des vacances passées à la plage, des jeux, de la pêche à pied et du soleil. Elles se ferment le temps de l'automne et de l'hiver. Leur réouverture marque le signe du retour des beaux jours.

Temps d'introspection sur notre mode de vie et sur l'environnement qui nous entoure, le Millénaire de Caen questionne sur la place de ces architectures dans l'espace public en lien avec notre imaginaire collectif. **Inventer, innover, créer, conceptualiser sont les maîtres mots de ce concours.** Il s'inscrit dans une volonté de laisser libre cours à sa créativité pour concevoir une "nouvelle" architecture qui répondrait aux enjeux de demain.

Qui peut participer à ce concours ?

Le concours est ouvert aux diplômés d'état (DE) en architecture ou en paysage, designers et concepteurs. Les candidats peuvent se constituer en collectif pluridisciplinaire : artistes, anthropologues, chercheurs, étudiants, habitants. Chaque collectif doit être composé d'au moins un diplômé d'état en architecture (DE), paysagiste diplômé ayant entre 20 et 35 ans. Les candidats peuvent venir de pays étrangers.

Le déroulé du concours

28 octobre 2024 : Lancement du concours

15 décembre 2024 : Pré-sélection, remise des projets

Début janvier 2025 : Sélection des projets finaux

17 mars 2025 : Remise des projets finaux

17 mars – 21 mars 2025 : Jury

24 mars 2025 : Désignation du lauréat

24 mars au 26 juin 2025 : Réalisation du projet à l'échelle 1

Dimanche 29 juin 2025 : Remise des prix et inauguration de la cabine à Hermanville-sur-Mer

21 juin au 21 septembre 2025 : Exposition des projets finalistes au Pavillon, sur la Presqu'île de Caen

Contact presse :
Suzanne Laulhé

Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69

Une cabine exposée à Hermanville-sur-Mer

La cabine lauréate sera installée pour **le 29 juin 2025**, et sera inaugurée à l'occasion *du Week-end maritime de Caen à la mer* organisé pour le Millénaire Caen 2025 (du vendredi 27 au dimanche 29 juin).

Elle sera installée à la piscine municipale d'Hermanville-sur-Mer, près de la digue et de la mer et sera visible pendant la période estivale.

Les projets finalistes (panneaux, croquis, maquettes...) seront exposés durant l'été au Pavillon du 21 juin au 21 septembre 2025.

Le cahier des charges de la cabine de plage

La cabine de plage devra répondre à différents critères : qualité architecturale, intention artistique, sécurité, utilisation de matériaux bio et géosourcés et prise en compte de l'environnement d'accueil.

Découvrez l'intégralité du cahier des charges ici :

<https://www.millenairecaen2025.fr/fr/news/concours-international-darchitecture-des-cabines-de-plage>

<https://www.lepavillon-caen.com/>

Les partenaires du projet

Le Pavillon

Lieu de sensibilisation et de médiation sur les questions d'architecture, d'urbanisme, de paysage et de transitions, l'association Le Pavillon, lieu culturel emblématique du port de Caen, a eu mille et une vies depuis sa construction au début du XX^{ème} siècle. Il est aujourd'hui l'observatoire et le lieu de compréhension des enjeux de notre territoire, ouvert à tous les publics.

Le GIP Millénaire Caen 2025

Un Groupement d'Intérêt Public est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie administrative et financière. La Région Normandie, le Département du Calvados, la Ville de Caen, la Communauté urbaine Caen la mer, l'Université Caen Normandie et la CCI Caen Normandie sont les membres fondateurs du GIP Millénaire Caen 2025. Le GIP organise les festivités et la programmation culturelle pour l'année anniversaire de la ville de Caen, en partenariat avec les acteurs locaux et avec le soutien des membres fondateurs.

Contact presse :

Suzanne Laulhé

Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69